

Pas de nuage à l'horizon

JULIEN WICKY

Pas de panique. C'est le message qui ressort de l'assemblée ordinaire des délégués de la Fédération des magistrats, des enseignants, et du personnel de l'État du Valais (FMEP). Ils étaient 210 délégués dans l'aula du collège des Creusets à Sion pour représenter les quelque 9000 membres de la Fédération. En forme de syndicat, elle ne représente pas moins de 12 associations. La présidente, Marylène Volpi-Fournier, absente pour des raisons de maternité, a été remplacée au pied levé par Didier Jacquier, président de la Société pédagogique valaisanne. «C'est parce que je n'avais pas d'aussi bonnes excuses que mes collègues», s'est-il amusé.

Sur les préoccupations concernant la caisse de pension, Patrice Vernier, directeur de la CPval, a informé les délégués que le degré de couverture de 80% fixé par la loi ne sera pas atteint en 2012, et ce malgré une recapitalisation de 350 millions de francs. «Vous n'êtes cependant pas menacés», a-t-il rassuré. L'objectif de l'État est d'empêcher au découvert de la caisse de pension de croître d'ici à 2029.

Le conseiller d'État Maurice Tornay, présent pour l'occasion, s'est pour sa part réjoui «de la situation excellente dans laquelle se trouve l'État du Valais.» Parmi les points fors, il a annoncé la création de 78 nouveaux postes répartis dans l'administration, la sécurité et l'enseignement. Il a également annoncé la signature d'une convention, marquant le partenariat solide entre la FMEP et le Conseil d'État. Quant aux perspectives sombres liées à la BNS, ce n'était pas le propos ce samedi: «Les nuages bernois qui ont tendance à passer les Alpes, ce ne sera pas cette année», a-t-il déclaré. Rien n'est venu ébranler l'ambiance cordiale de cette matinée, ou presque. «Je vous donne ma démission après vingt ans passés au sein de cette fédération. Je ne peux plus supporter que notre comité reste silencieux face aux attaques des médias, faisant passer les enseignants pour les voleurs de la république. J'invite mes collègues à faire de même.» Le coup de colère de Jacques Besse, enseignant, ne sera pas suivi. ●